

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20 mars 2026
Convocation du : 16 mars 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars 2026 à dix-huit heures, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline Terrier, Maire.

ADMINISTRATION GENERALE : Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Présents : Caroline TERRIER, Xavier RADAVAY, Ludivine BUCILLIAT, Lionel CHEVROLAT, Valérie BERGER, Vincent VIANI, Sylvie CAILLET, Charles JEAN-LOUIS, Véronique CORTINOVIS, Sergio MANCINI, Annie MACIOCIA, Patrick THOLON, Catherine BARCELLINO, Bertrand VERMOREL, Annick PANTEL, Jean-Pierre COTTAZ, Sylvie MARTINON COCHARD, Jean-Marc CURTET, Laurence ROUQUETTE, Philippe MAILLEZ, Elisabeth BOUCHARLAT, Pierre-Yves GARIC, Anne LE GUYADER, Marie Jacki PRAT, Céline BAESSEN, Laëtitia RAPPET.

Représentés :

Thierry MERESSE a donné procuration à Laëtitia RAPPET
Gabrielle CHAUTARD a donné procuration à Anne LE GUYADER
Pascal CONTAMIN a donné procuration à Jacki PRAT

Secrétaire de Séance :

Annie MACIOCIA.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-2 qui dispose que « Le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal »,

Il résulte de cette règle que la commune peut disposer d'un maximum de **huit** adjoints au maire.

Considérant que le nombre de Conseillers formant le Conseil Municipal est de vingt-neuf (29),

Madame le Maire propose de fixer à **huit** le nombre de postes d'Adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au maire dans la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,

A l'UNANIMITE

FIXE à huit le nombre des Adjoints au Maire.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline TERRIER,
Maire de Beynost